



Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2018 de la municipalité, le mardi 2 juillet 2019

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,
Chers collègues du conseil municipal,
Mesdames,
Messieurs,

Il me fait plaisir de vous présenter le **rapport des faits saillants de l'exercice financier qui vient de se terminer**. De plus, nous nous conformons ainsi aux nouvelles dispositions de la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter, à ce titre, leur autonomie et leurs pouvoirs.

À cet effet, le présent rapport abordera les points suivants :

1. Le rapport de l'auditeur;
2. Le rapport financier 2018;
3. Les principaux projets réalisés ou en cours en 2018;
4. L'affectation des excédents.

1. Le rapport de l'auditeur

Le rapport financier 2018 consolidé a été audité par la firme comptable *MBBA SENCRL* en date du 2 juillet 2019. Les auditeurs confirment que le rapport financier consolidé donne une image fidèle de la situation financière de la Ville et de ses organismes consolidés.

2. Le rapport financier 2018

Concernant le rapport financier 2018, ce dernier affiche un excédent non consolidé de 3,7 M\$ et un excédent consolidé de 3,9 M\$. De façon générale, l'excédent non consolidé se compose principalement de revenus supplémentaires de 2,6 M\$ et d'une économie sur les charges de 1,1 M\$. Voyons cela plus en détails.

Cet excédent provient principalement des projets de développement de la Ville de La Prairie, plus précisément de la taxation supplémentaire et des droits de mutation qu'ont générés les nouvelles habitations dans le secteur Symbiocité. Ces transactions représentent près de 1,5 M\$. L'objectif de faire de La Prairie une ville en plein essor a maintenant été atteint et se poursuivra dans les années à venir.

Les dépenses quant à elles ont été moins élevées que prévu, s'élevant à un montant de 1,1 M\$. L'écart s'explique en majeure partie par un ajustement de la contribution réelle à l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) pour les années 2017 et 2018. À la suite de la finalisation de l'audit du rapport financier en date du 31 décembre 2018, l'ARTM a redistribué le trop-perçu selon la contribution réelle de chaque ville membre.

Concernant les excédents accumulés non consolidés, la Ville termine son exercice financier avec un montant de 5 832 594 \$ pour l'excédent non affecté et un montant de 5 011 420 \$ pour l'excédent affecté. Il est prévu d'utiliser une partie des excédents pour réduire les dépenses supplémentaires à venir concernant le transport en commun.

Finalement, en ce qui a trait à la dette non consolidée, le solde de cette dernière est de 53 848 000 \$. Pour ce qui est du montant de l'endettement total net à long terme, ce dernier se chiffre à 64,9 M\$, en hausse de 11,1 M\$ par rapport à l'exercice 2017. La construction de l'aréna explique, en partie, cette augmentation.

Sommaire des résultats 2018

| | Ville Budget 2018 | Ville Réel 2018 | Quotes-parts dans les organismes partenaires | Total Consolidé 2018 |
|---|-------------------------|-----------------------|---|----------------------------|
| Revenus de fonctionnement | 36 536 300 \$ | 39 173 709 \$ | 1 804 797 \$ | 40 978 506 \$ |
| Charges | 38 052 300 \$ | 37 585 039 \$ | 1 629 757 \$ | 39 214 796 \$ |
| Éléments de conciliation à des fins fiscales | (1 516 000 \$) | (2 105 970 \$) | (55 133 \$) | (2 161 103 \$) |
| Total des charges et conciliation à des fins fiscales | 36 536 300 \$ | 35 479 069 \$ | 1 574 624 \$ | 37 053 693 \$ |
| Excédent des revenus sur les charges | - \$ | 3 694 640 \$ | 230 173 \$ | 3 924 813 \$ |

3. Les principaux projets réalisés ou en cours en 2018

Au cours de cet exercice financier, 24,7 M\$ ont été investis dans les immobilisations de la Ville. De ce montant, environ 11,5 M\$ ont été déboursés pour le nouvel aréna en 2018. De plus, la Ville a reçu du promoteur de l'écoquartier TOD La Prairie-sur-le-Parc, des terrains d'une valeur de 3,6 M\$ pour le développement de parcs.

De façon plus spécifique, la nature des projets réalisés, ou en cours, se décline de la façon suivante :

| Immobilisations | Montant |
|--|----------------------|
| Conduites d'eau potable | 121 201 \$ |
| Usine de traitement de l'eau potable | 34 043 \$ |
| Conduites d'égout | 3 181 289 \$ |
| Chemins, rues, routes et trottoirs | 2 360 802 \$ |
| Systèmes d'éclairage des rues | 41 718 \$ |
| Parcs et terrains de jeux | 1 201 755 \$ |
| Autres infrastructures | 422 738 \$ |
| Bâtiments | 11 693 692 \$ |
| Amélioration locative | 46 593 \$ |
| Véhicules | 232 446 \$ |
| Ameublement et équipement de bureau | 965 423 \$ |
| Machinerie, outillage et équipement divers | 535 318 \$ |
| Terrains | 3 603 057 \$ |
| Autres | 304 782 \$ |
| Total des acquisitions | 24 744 857 \$ |

Les principaux projets réalisés ou en cours sont les suivants :

Bâtiments :

- Aréna

Infrastructures :

- Réfection d'infrastructures (rues, égouts et aqueduc)
Les rues suivantes ont fait l'objet de travaux plus importants :
 - rue des Pivoines;
 - rue des Pensée;
 - rue des Glaïeuls;
 - rue des Orties;
 - rue Émilie-Gamelin et piste cyclable aux abords;
 - montée Saint-Grégoire
- Réfection de plusieurs trottoirs et de bordures sur le territoire de la ville
- Parc des Lucioles
- Parc Émilie-Gamelin
- Plantation d'arbres

Véhicules :

- Continuité du programme concernant le maintien de la flotte de véhicules

Terrains :

- Parcs de l'écoquartier TOD La Prairie-sur-le-Parc

4. L'affectation des excédents

Le conseil municipal se veut prévoyant et, dans cette optique, il compte réserver des sommes d'argent à l'excédent affecté et au fonds de roulement. Ces surplus permettront d'atténuer l'effet de l'augmentation des charges pour le transport en commun. De plus, avec la majoration du fonds de roulement, nous nous donnerons un levier supplémentaire pour investir dans les immobilisations de notre communauté.

Les sommes qui seront affectées sont les suivantes:

- 1,1 M\$ destinés à des dépenses en transport
- 1 M\$ pour augmenter le fonds de roulement

Les résultats financiers déposés ce soir démontrent le dynamisme économique de notre ville. La gestion rigoureuse de nos coûts et les efforts déployés dans le développement économique nous ont permis d'avoir un excédent en 2018 et de maintenir l'excellente santé économique et financière de notre ville.

En terminant, je tiens à remercier chacun des membres du conseil municipal pour son soutien et son engagement à répondre efficacement aux attentes de notre communauté.

Je m'en voudrais de passer sous silence l'engagement de tous nos directeurs et des employés de la Ville qui s'appliquent à offrir un service de qualité à nos citoyens. De plus, je tiens à souligner l'apport inestimable de tous les bénévoles. Notre qualité de vie à La Prairie, ne serait pas la même sans leur participation à la réalisation de nos activités.

Vous retrouverez la version écrite de cette allocution ainsi que le rapport financier 2018 complet sur notre site Internet au cours des prochains jours

Merci de votre confiance.

DONAT SERRES, maire